



PUY-DE-DÔME



DU NOUVEAU DANS LE PARCOURS POST-TRAITEMENT CANCER

Vous avez terminé votre traitement « actif » de cancer depuis moins d'1 an ?
Sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier gratuitement :



Un bilan d'activité physique adaptée



Un bilan avec ou sans suivi diététique



Un bilan avec ou sans suivi psychologique

Comment y accéder ?

- ✓ Demandez à vos médecins une prescription médicale puis contactez la Ligue Contre le Cancer

À noter : un retour vous sera systématiquement adressé.

Pour plus d'informations :

Ligue Contre le Cancer

19 Boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERES

✉ Catherine.Foulhy@ligue-cancer.net / Aurelie.Bravo@ligue-cancer.net

☎ 07 48 88 59 05



PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRÈS TRAITEMENT D'UN CANCER

1

Fin des traitements actifs (radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie ...) depuis moins d'un an.

2

✓ RDV avec mon MEDECIN TRAITANT ou mon CANCEROLOGUE pour obtenir une prescription personnalisée selon mes besoins.



Un bilan d'activité physique adaptée



Un bilan et/ou un suivi diététique



Un bilan et/ou un suivi psychologique

3

Je contacte

La Ligue Contre le Cancer

qui m'orientera vers les professionnels adhérents au parcours.

4

Je réalise mon parcours individualisé au plus près de mon domicile, **SANS AVANCE DE FRAIS.**

DANS LA LIMITE D'UN MONTANT MAXIMAL PAR PATIENT ET PAR AN DE 180€.